

Des opportunités d'inclusion pour tous et un lien social consolidé

Le Nouveau Modèle de Développement (NMD) vise l'instauration d'une nouvelle stratégie sociale qui permettra l'inclusion de tous les marocains et leur participation à la dynamique nationale de développement, à travers le renforcement de l'autonomisation des femmes, le développement de l'inclusion et l'épanouissement des jeunes, la mobilisation de la diversité culturelle comme levier d'ouverture, de dialogue et de cohésion, et la généralisation de la protection sociale.

Le NMD s'est fixé 3 cibles à l'horizon 2035 :

- Le relèvement du taux d'activité des femmes à 45% ;
- La hausse de la part de l'emploi formel dans l'emploi total à 80% ;
- La réduction de l'indice de Gini à 0,35

Pour atteindre ces cibles, les choix stratégiques fixés par le NMD au niveau du renforcement de l'autonomisation des femmes portent sur l'amélioration de leur accessibilité aux opportunités économiques, le renforcement de leurs capacités en matière de formation et d'éducation et l'instauration d'une politique de zéro tolérance à l'égard des violences faites aux femmes et aux filles.

Pour améliorer l'inclusion et l'épanouissement des jeunes, le NMD recommande de renforcer leur insertion professionnelle à travers la mise en place un programme national intégré de la Jeunesse géré par des entités professionnelles sous contrat de performance et d'un service civique national pour renforcer la participation citoyenne et l'esprit de civisme des jeunes et consolider leurs compétences et leur employabilité.

Le NMD propose également un développement de la diversité culturelle à travers une intégration plus importante de la culture dans l'écosystème éducatif et dans les médias notamment publiques, un soutien des initiatives culturelles innovantes, une dynamisation de la production culturelle et médiatique innovante et de qualité, un déploiement des lieux de vie culturels et une sauvegarde et la promotion du patrimoine national et de la mémoire collective.

Pour accélérer la construction d'un socle de protection sociale efficace, le NMD recommande la mise en place d'un système de protection sociale de base incluant la CSU (Couverture Sanitaire Universelle), les allocations familiales universelles et un revenu minimum de dignité, la modernisation de la gouvernance du système et le développement d'un système de financement durable de la protection sociale autant pour la composante assurance que pour la composante solidarité.